



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

<b>BP RESTAURANT PRINTEMPS</b> <b>Épreuve E1 – Pratique professionnelle</b>	<b>Session printemps</b> <b>2013</b>
--	---

<b>Sous-épreuve U13</b> <b>Service</b>	<b>Coef. 3</b> <b>Durée 2 h 30</b>
<b>SUJET N°3</b>	

**Menu pour 8 convives répartis sur 1 table de 4 couverts et 2 tables de 2 couverts**

**Assiette de saumon fumé et ses toasts** (1 table de 4)  
Service à l'assiette, préparation en cuisine

**Assiette de saumon fumé et ses toasts** (2 tables de 2)  
Service à l'assiette, préparation à l'office

●

**Truite meunière** (1 table de 4 et 1 table de 2)  
Service à l'assiette

**Truite pochée beurre blanc** (1 table de 2)  
Préparation et service au guéridon

●

**Poulet cocotte grand-mère** (1 table de 4)  
Découpe et service au guéridon

**Poulet cocotte grand-mère** (2 tables de 2)  
Service à l'anglaise

●

**Plateau de fromages** (1 plateau pour 3 tables)  
Service au guéridon

●

**Pêches flambées, glace vanille** (1 table de 4)  
Flambage et service au guéridon

**Pêches Melba** (2 tables de 2)  
Service à l'assiette

### **Boissons**

**Vin effervescent**, servi en seau, à l'apéritif

**Vin blanc ou rosé**, servi en seau

**Vin rouge**, servi au panier

**Café** ou **infusion**

*Les vins seront choisis par le centre d'examen en fonction des approvisionnements ou des productions locales.*

<b>BP RESTAURANT</b>	<b>Session printemps 2013</b>	<b>SUJET 3</b>
<b>E1 - Pratique professionnelles</b>	<b>Durée : 2h30</b>	<b>Coef. : 3</b>
		<b>Page 1/3</b>

**CONSIGNES A LIRE AUX CANDIDATS**

La mise en place de la carcasse sera réalisée par le centre d'examen.

Durant l'épreuve, le candidat devra :

- Donner les instructions au commis pour la mise en place, l'accueil et le service.
- Contrôler la mise en place de son rang effectuée par son commis (tables et console) et vérifier les compositions florales.
- Avec l'aide du commis, assurer l'accueil de la clientèle, la prise de commande, et le service des 3 tables en respectant les consignes précisées ci-dessus.

<b>BP RESTAURANT PRINTEMPS</b> <b>Épreuve E1 – Pratique professionnelle</b>	<b>Session printemps</b> <b>2013</b>
--	---

<b>Sous-épreuve U11</b> <b>Démonstration technique</b>	<b>Coef. 1</b> <b>Durée 30 mn</b>
<b>SUJET N°3</b>	

Vous allez devoir réaliser devant le jury la prestation technique ci-dessous :

<b>4 assiettes de saumon fumé</b>	
<b>Candidat : 2 assiettes</b>	<b>Commis : 2 assiettes</b>

Vous devez :

- prévoir votre matériel
- réaliser et argumenter en présence des jurys
- expliquer et argumenter la prestation à votre commis

### **MATIÈRE D'ŒUVRE**

- saumon fumé non tranché
- citrons
- micropains beurre
- crème fraîche épaisse
- aneth
- toast de pain de mie
- tomates cerise

<b>BP RESTAURANT</b>	<b>Session printemps 2013</b>	<b>SUJET 3</b>
<b>E1 - Pratique professionnelles</b>	<b>Durée : 2h30</b>	<b>Coef. : 3</b>
		<b>Page 3/3</b>

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.